



Rapport de l'Inspection générale de l'administration : "Moderniser l'organisation des élections"

07/04/2015

Ce rapport fait suite à la volonté du Comité interministériel de la modernisation de l'action publique de faire procéder à une "évaluation partenariale de l'organisation des élections politiques", en identifiant "les voies de simplification et d'amélioration de l'efficacité des processus électoraux". Dans sa première partie, le rapport pose un "diagnostic" des "archaïsmes" en matière de gestion des listes électorales, de gestion des procurations, de propagande électorale audiovisuelle et imprimée, de déroulement du scrutin, et de coût des opérations. Dans sa seconde partie, ce rapport évoque les pistes de "simplifications nécessaires à l'amélioration du service rendu au citoyen et porteuses d'économies importantes". Tout au long de ce rapport, l'importance majeure de la dématérialisation est soulignée, comme permettant d'alléger les contraintes et de rationaliser l'organisation des élections politiques en France. L'ensemble des recommandations émises est chiffré en annexe.

Consulter ici le rapport de l'Inspection générale de l'administration : "Moderniser l'organisation des élections"

Consulter ici les bonnes feuilles de l'IGA n° 2015-05 de mars 2015 relative au rapport "Moderniser l'organisation des élections"